



CONTRAT D'ENGAGEMENT DES JOUEURS À RESPECTER **LE RÈGLEMENT DE LA SALLE DE POKER**

Règlement de la salle de poker :

1. Admissibilité - Les tournois officiels de poker sont ouverts à tous les joueurs âgés de 18 ans ou plus.
2. Inscription - Les joueurs doivent s'inscrire à l'avance pour participer aux tournois. Les inscriptions seront acceptées en personne ou en ligne, selon les procédures établies par la salle de poker. Les joueurs doivent fournir leur nom complet et toute autre information demandée par l'organisateur du tournoi.
3. Droits d'entrée - Les joueurs doivent payer les droits d'entrée pour participer aux tournois. Les droits d'entrée peuvent varier selon les tournois, et seront affichés avant le début de chaque tournoi.
4. Distribution des prix - Les prix seront distribués en fonction du classement final des joueurs à la fin de chaque tournoi. Les prix seront payés en espèces ou par chèque, selon les procédures de la salle de poker.
5. Déroulement des tournois - Les règles de chaque tournoi seront annoncées avant le début de chaque tournoi. Les joueurs sont tenus de se conformer à toutes les règles et règlements de la salle de poker et de respecter les autres joueurs et le personnel de la salle de poker.
6. Affaires personnelles - Chaque joueur est responsable de ses affaires personnelles et devra veiller à leur sécurité.
7. Fumoir et sorties - Le fumoir se trouve dans le jardin. Les joueurs ont également un emplacement prévu pour s'aérer à l'extérieur et lorsqu'ils quittent le bâtiment, ils sont priés de partir immédiatement et de ne pas trainer devant afin de ne pas perturber les autres entreprises de la zone.
8. Toilettes - Les toilettes seront inspectées et tenues propres avant chaque tournoi, et les joueurs sont priés de les maintenir propres tout au long du tournoi.

9. Boissons et nourriture - Des boissons et de la nourriture seront proposées et payantes au moment de la commande, soit en espèce, soit par carte de crédit.

10. Comportement inapproprié - Toute personne endommageant volontairement le matériel de la salle de poker ou ayant un comportement inapproprié envers les autres joueurs ou le personnel de la salle de poker sera sanctionnée. La direction de la salle se réserve le droit de contacter les autorités compétentes si nécessaire.

11. Litige - En cas de litige entre les joueurs ou entre un joueur et la salle de poker, il revient uniquement à la direction de la salle de poker de trouver une solution au problème et de prendre les décisions nécessaires pour résoudre le litige. Les décisions prises par la direction seront finales et aucun appel ne sera accepté.

12. Carte de membre - La carte de membre est gratuite et est conseillée pour les membres du club. Chaque année, à l'anniversaire du membre, une part de gâteau sera offerte sur place pour célébrer l'événement. La carte de membre permet également d'avoir accès au groupe WhatsApp pour recevoir toutes les informations concernant les tournois à venir.

13. Dispositions générales - La direction de la salle de poker se réserve le droit de modifier les règles et règlements du tournoi à tout moment. La direction peut également disqualifier un joueur ou prendre toute autre mesure jugée appropriée pour assurer le bon déroulement du tournoi et la sécurité des joueurs et du personnel de la salle de poker.

14. En signant ce document, chaque joueur sait qui sera filmé et que son droit à l'image peut servir à des fins de communications marketing.

"Nous souhaitons à tous les membres de magnifiques et folles soirées pleines de rebondissements et de divertissement lors de chaque tournoi. Nous vous remercions de votre participation et c'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre club de poker. Nous espérons que chaque soirée passée en notre compagnie deviendra une de vos plus mémorables expériences poker. Merci de partager votre passion avec nous."

Nom de l'Entreprise : Deviencroupier (CCFS SARL)